

15 janvier 2010
Communiqué de presse

Haïti: la CICM se félicite de la solidarité exprimée et souligne le rôle des migrants dans la reconstruction

GENEVE, 15 janvier 2010 — Après le terrible séisme qui a frappé Haïti mardi dernier, la CICM se joint à ses membres des conférences épiscopales du monde entier pour exprimer sa compassion envers les victimes et leur famille, et mettre en avant le rôle fondamental que peuvent jouer les migrants haïtiens dans la reconstruction du pays.

« Nos pensées et nos prières accompagnent le peuple haïtien, ainsi que le personnel des Nations Unies, les membres de l'église catholique et toutes les personnes endeuillées, qui pleurent la perte de leurs collègues et de leurs parents tout en continuant à rechercher des survivants, » a dit Johan Ketelers, Secrétaire général de la Commission internationale catholique pour les migrations. La CICM déplore notamment le décès de Monseigneur Joseph Serge Miot, archevêque de Port-au-Prince, l'une des victimes du tremblement de terre.

A l'instar de ses membres, la CICM félicite les gouvernements, la Croix-Rouge, les institutions onusiennes, les ONG, les églises et les agences d'entraide, notamment Caritas Haïti et les Catholic Relief Services (CRS), pour la rapidité avec laquelle ils ont mobilisé leur aide d'urgence.

« Au-delà du travail urgent de sauvetage et d'assistance aux victimes, cette situation aura des conséquences à long terme, notamment concernant le lien entre la migration et la reprise socio-économique du pays, » ajoute M. Ketelers. « Il faut organiser une conférence internationale pour soutenir dans la durée la communauté haïtienne dans ses efforts de reconstruction. Il est essentiel d'améliorer la capacité des Haïtiens à réduire la pauvreté et à créer des emplois. »

Fuyant le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental, qui n'offrait que fort peu d'emplois même avant cette dernière catastrophe, de très nombreux Haïtiens ont cherché au cours de ces dernières années à recouvrer leur dignité et à offrir une meilleure vie à leur famille en émigrant à l'étranger. Plusieurs tentatives malheureuses de traverser en bateau les eaux dangereuses des Caraïbes ont fait la une des journaux. En tout, plus d'un million et demi d'émigrants haïtiens vit et travaille à l'étranger. Ils envoient chaque année plus de 2 milliards de dollars, qu'ils économisent sur leur salaire pour aider leur famille restée au pays.

La CICM félicite les gouvernements, notamment ceux du Canada, de la France, de la République Dominicaine et des Etats-Unis, qui ont pris la décision de suspendre les évacuations de migrants haïtiens surpris en situation irrégulière, et demande aux gouvernements du monde entier d'améliorer l'accès des Haïtiens à l'emploi et aux services publics, afin d'apporter une réponse humaine et concrète aux immenses difficultés que rencontrent à l'heure actuelle le gouvernement et la population de Haïti.

« C'est le moment ou jamais de leur octroyer un permis de résidence temporaire » observe Kevin Appleby, porte-parole de la conférence épiscopale catholique des Etats-Unis. En effet, l'obtention

d'un statut légitime dans le pays où ils vivent et travaillent permettrait à des millions de Haïtiens de participer de manière essentielle à la reconstruction de leur pays, grâce à leurs envois financiers et leurs autres contributions.

Dans d'autres situations similaires d'urgence nationale, le fait de faciliter l'obtention d'un permis de résidence et de travail a donné de bons résultats : aux Etats-Unis, des citoyens du Honduras et du Nicaragua ont obtenu un statut juridique temporaire après le passage de l'ouragan Mitch en 1998, de même que des Salvadoriens après le tremblement de terre de 2001.

On peut craindre par ailleurs qu'en conséquence de la catastrophe, de très nombreux Haïtiens se lancent dans l'aventure de l'émigration pour trouver à l'étranger un espoir et un emploi — ce qui augmentera leur vulnérabilité face à la traite, notamment lorsqu'il s'agit de femmes et d'enfants.

Ces craintes soulignent le besoin fondamental de fournir des perspectives de développement à long terme, offrant la possibilité réelle pour les Haïtiens de se construire ou reconstruire une vie digne dans leur propre pays.

« Nous ne pouvons qu'espérer que cette tragédie, qui a attiré l'attention des médias et la générosité du public pour apporter une aide humanitaire, apportera aussi des solutions et des engagements durables pour soulager la misère des Haïtiens et mettre un terme à la pauvreté structurelle de cette nation oubliée », affirme le Cardinal Oscar Rodríguez Maradiaga, Président de Caritas Internationalis et membre du Comité directeur de la CICM.

La CICM encourage tous ceux qui désirent soutenir l'église catholique dans son travail d'aide et de reconstruction de le faire par un don destiné aux fonds spéciaux pour Haiti de Caritas Internationalis et de Secours Catholique.

Caritas Internationalis

Pour un transfert bancaire:

Unicredit Banca di Roma

Iban: IT76 P 03002 05008 000400406198

Bic/Swift: BROMITR1204

<http://www.caritas.org>

Secours Catholique

106, rue de bac

75341 Paris Cedex 07

FRANCe

www.secours-catholique.org

Pour toute information supplémentaire, adressez-vous à Alanna RYAN, responsable des communications, au + 41 (0)22 919 10 20; info@icmc.net.